

N/REF : 8/07/2024 7H48 C:264068 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Lundi 08/07/2024 a 7H48

METENIER BEATRICE

**2106 ROUTE DU BOULOU
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2106 ROUTE DU BOULOU - 38410 SAINT MARTIN D'URIAGE
CHEZ MME METENIER BEATRICE 06 77 77 69 67

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE D'UN RESEAU EAUX USEES EXTERIEUR
LONGUEUR TUYAU HP ENVIRON 30 METRES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/07/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR
EXTRACTION DE PAPIER
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN